# Avis d'Appel Public à la Concurrence

## 1 IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR

**Nom complet de l'entité adjudicatrice :** COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES-LOURDES-PYRENEES

**Type et Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 200 069 300 00206

**Adresse :** Zone tertiaire Pyrène Aéropôle - Téléport 1 - 65290 JUILLAN

**Code NUTS :** FRJ26 Hautes-Pyrénées

**Groupement de commandes :** Non

**Département de publication :** Hautes-Pyrénées (65)

## 2 COMMUNICATION

**Identification interne de la consultation :** 26EIV05

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :**
https://service-eau-assainissement-gepu-agglo-tlp.safetender.com/#/home/tende/6ca7d515-2f42-431b-a427-5ca5f4645207

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :**
https://service-eau-assainissement-gepu-agglo-tlp.safetender.com/#/home/tende/6ca7d515-2f42-431b-a427-5ca5f4645207

**Adresse auprès de laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés** :
https://service-eau-assainissement-gepu-agglo-tlp.safetender.com/#/home/tende/6ca7d515-2f42-431b-a427-5ca5f4645207

## 3 PROCEDURE

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 13/11/2026 à 17h00.

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Négociation :** Non

**L'acheteur autorise la présentation de variantes :** Non

# 4 IDENTIFICATION DU MARCHE

**Intitulé du marché :** DEVOIEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE RUE DU BASTOURRA – SAINT-MARTIN (65360)

**Code CPV principal – Descripteur principal :** 45232150

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** La consultation porte sur le dévoiement du réseau d'eau potable DN100 de la rue du Bastourra, entre le chemin des hourquets et la parcelle B n°599 à Saint-Martin.

**Lieu principal d'exécution du marché :** RUE DU BASTOURRA – SAINT-MARTIN (65360)

**Durée du marché (en mois) :** 16 mois

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction :** Non

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique évaluée au vu du mémoire technique (60 %)
- Prix (40 %)

**Délai de validité des offres :** 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

# 5 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

**Visites obligatoires :** Non

**Cautionnement et garanties exigés :** Une retenue de garantie de 3 ou 5 % (selon les conditions fixées à l'article R. 2191-33 du CCP) du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie pourra être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Prix unitaires révisables. Financement par les ressources propres de l'entité adjudicatrice. Délai global de paiement : 30 jours à compter de la réception des situations.

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants.
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.

**Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord cadre (formulaire NOTI1) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus

**Autres informations complémentaires :**

- Aucune négociation ne sera effectuée. Le cas échéant, il pourra être proposé aux candidats ayant déposé une offre irrégulière au sens de l'art. L.2152-2 du Code de la Commande Publique, de régulariser leur offre dans un délai de 10 jours calendaires à compter de la réception de la demande de régularisation, à condition que l'irrégularité de l'offre ne soit pas substantielle et que l'offre ne soit pas anormalement basse.
- Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.
- Unité monétaire utilisée, l'euro (€).

Date d'envoi du présent avis : 16/10/2026